

ÉTUDES | BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NOVEMBRE 2025 N°101

Emploi agricole 2023 et estimations provisoires 2024

Baisse sensible de l'emploi agricole en 2023

Après la hausse de 2022, l'emploi agricole baisse à nouveau en 2023. Le salariat permanent continue néanmoins de progresser. L'emploi dans la viticulture est nettement moins dynamique qu'en 2022 mais affiche une légère progression, à l'inverse du niveau national. En revanche, la situation se dégrade pour l'élevage bovin viande et les grandes cultures. Dans la région, l'emploi agricole progresse uniquement dans le Doubs et le Jura.

Fin 2023, le volume d'emploi mobilisé dans les exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté est estimé à 44 420 équivalents temps plein (ETP) soit 4 200 de moins qu'en 2010 (- 8,7 %). Sur la période 2010-2023, cela représente une diminution annuelle moyenne de 0,7 %, contre - 1 % en France métropolitaine. Après une année de hausse en 2022, l'emploi agricole baisse à nouveau en 2023, aussi bien dans la région qu'au niveau national (respectivement - 1,1 % et - 2,5 %). La nouvelle programmation 2023-2027 de la Politique agricole commune (PAC) a introduit un critère d'«agriculteur actif» pour être éligible aux aides de la PAC, notamment aux aides directes. Les exploitants de plus de 67 ans ayant fait valoir leurs droits à la retraite, ainsi que les exploitants non redevables des cotisations d'accidents du travail auprès de la MSA (cotisations ATEXA) ne peuvent plus percevoir ces aides. Ainsi certains ne se sont plus déclarés exploitants agricoles à la MSA, ce qui a donc réduit le nombre et les ETP d'exploitants sur cette année de transition. Le recul de l'emploi agricole pourrait ainsi être

Tableau 1 : Emploi agricole en Bourgogne-Franche-Comté en 2023 selon la catégorie d'actif

Baisse de l'emploi supérieure à la tendance de longue période

Catégories d'actifs	Nombre d'ETP en 2023	Évolution (%)		
		Moyenne annuelle 2023/2010	2023 / 2022	2024 ^(p) / 2023
Chefs d'exploitation ou coexploitants	26 060	- 1,1	- 2,3	- 1,6
Conjoints ou autres actifs non salariés	1 030	- 11,0	- 12,2	- 9,6
Salariés permanents ⁽¹⁾⁽²⁾	12 940	2,5	2,1	3,5
Saisonniers ou occasionnels, y compris ETA, Cuma	4 390	0,0	- 0,3	1,6
Tous actifs	44 420	- 0,7	- 1,1	0,0

Champ : exploitations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté

(1) À l'exclusion des chefs et coexploitants salariés

(2) Y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

(p) données provisoires

Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP

ponctuel, les données provisoires pour 2024 indiquant un retour à la stabilité.

L'emploi salarié poursuit sa hausse

Parmi les différentes catégories d'actifs (cf. tableau 1), seul l'emploi salarié progresse en 2023 et ce de façon toujours soutenue (+ 2,1 % sur un an). En revanche, le volume de travail des chefs d'exploitation et des coexploi-

tants décroche par rapport à la tendance de long terme (- 2,3 % en 2023 contre - 1,1 % par an sur la période 2010-2023). Cette baisse est en partie liée aux nouveaux critères d'éligibilité aux aides PAC (cf. ci-dessus). Enfin, le recul de la main-d'œuvre familiale (conjoints et autres actifs non salariés) est proche de celui observé depuis 2010 (- 12,2 % contre - 11 % par an sur longue période).

Baisses marquées en bovins viande et grandes cultures

Parmi les principales activités implantées en Bourgogne-Franche-Comté (plus de 1 000 ETP), la viticulture est la première consommatrice de main-d'œuvre (31 % des ETP agricoles). En 2023, l'emploi dans les exploitations viticoles de la région continue de progresser mais à un rythme nettement ralenti (+ 0,8 % sur un an contre + 8 % entre 2022 et 2021). Au niveau national, la viticulture recule en revanche de 2,4 % (cf. graphique 1).

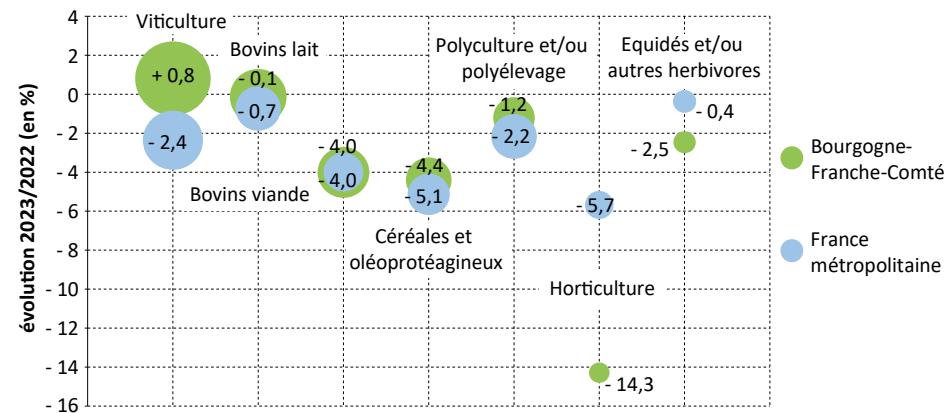
Second secteur agricole de la région en termes d'ETP, l'élevage bovins lait connaît une quasi stabilité de l'emploi contrairement à l'échelon national (- 0,7 %). En revanche, les pertes d'emploi en 2023 dans les exploitations spécialisées en bovins viande (- 4 %) et en culture de céréales/oléagineux (- 4,4 %) sont plus que deux fois supérieures à celles de la période 2010-2023. Enfin, les plus grosses pertes sont enregistrées en horticulture avec 14 % d'ETP en moins en 2023.

L'emploi résiste dans le massif jurassien

Depuis 2010, l'emploi agricole recule dans tous les départements mais la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura et l'Yonne résistent mieux. C'est dans la Nièvre que le recul est le plus prononcé, aussi bien sur longue période (- 1,6 %) qu'en 2023 (- 3,2 %). Entre 2022 et 2023, l'emploi agricole progresse seulement dans le Doubs et le Jura (respectivement + 1,9 % et + 0,8 %).

Graphique 1 : Évolution de l'emploi agricole entre 2023 et 2022 selon la spécialisation, en Bourgogne-Franche-Comté et en France métropolitaine

La viticulture, premier secteur agricole employeur de la région, est le seul dont l'emploi progresse en 2023.



Grille de lecture : Entre 2023 et 2022, l'emploi agricole dans la viticulture a progressé de 0,8 % en Bourgogne-Franche-Comté alors qu'il a baissé de 2,4 % en France métropolitaine. Les ronds proportionnels représentent le poids de chaque spécialisation dans la région et en France.

Champ : exploitations agricoles de France métropolitaine

Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP

Tableau 2 : Emploi agricole en 2023 par département

En 2023, l'emploi agricole ne progresse que dans le Doubs et le Jura

Départements	Nombre d'ETP en 2023	Évolution (%)		
		Moyenne annuelle 2023/2010	2023 / 2022	2024 (p) / 2023
Côte-d'Or	9 900	- 0,2	- 0,4	0,5
Doubs	5 140	- 0,4	1,9	2,0
Jura	4 110	- 0,4	0,8	1,6
Nièvre	4 140	- 1,6	- 3,2	- 1,5
Haute-Saône	3 340	- 1,2	- 2,4	- 0,4
Saône-et-Loire	10 770	- 1	- 2,2	- 0,9
Yonne	6 680	- 0,5	- 1,8	- 0,3
Territoire de Belfort	340	- 2	- 2,4	- 2,1
Bourgogne-Franche-Comté	44 420	- 0,7	- 1,1	0,0
France métropolitaine	663 190	- 1,0	- 2,5	- 0,5

Champ : exploitations agricoles de France métropolitaine

(p) données provisoires

Source : Agreste - Recensement agricole ; MSA ; traitements SSP

Pour en savoir plus

[« Estimations d'emploi agricole ; emploi 2022 et estimations provisoires 2023 », Agreste dossier national n°3, juillet 2024](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Économique 4 bis Rue Hoche - BP 87865 -21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr Tél : 03 80 39 30 12

Directrice : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Lionel Malègue
Composition : Yves Lebeau
Dépot légal : À parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2025